



Attestation de formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

Arrêté du 12 février 2024 relatif au cahier des charges de la formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale.

Référence de l'arrêté d'enregistrement de l'organisme de formation : R93-2026-01-29-00003

Je soussigné, Pascal SEGARRA

En qualité de Président,

Atteste que :

M. Gerard GOETGHEBEUR

Né le : 22/10/1964 à Antibes

A suivi la formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale pour le secteur d'activité :

Restauration traditionnelle | Caféterias et autres libres services | Restauration de type rapide*

(*) rayer les mentions inutiles

D'une durée de 14 heures qui s'est déroulée du 12 au 13 août 2026.

Lieu de la formation : NICE - IBIS Aeroport
359 promenade des Anglais
06200 Nice

Horaires de la formation : Après-midi : 14H00-19H00
Matin : 8H30-12H30 - Après-midi : 13H30-18H30

Les objectifs de formation visés sont :

1. Les grands principes de la réglementation de la restauration commerciale. (responsabilité des opérateurs, les obligations de résultats, le PMS, l'organisation et la nécessité des autocontrôles).
2. L'analyse des risques liés à l'insuffisance d'hygiène en restauration commerciale. (risques physiques, chimiques et biologiques, les TIAC (Toxi Infection Alimentaire Collective), les risques de verbalisation, saisie et fermeture).
3. La mise en oeuvre des principes d'hygiène en restauration commerciale. (Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH), organisation de la production et stockage des aliments dans les bonnes conditions d'hygiène, mise en place de mesures de prévention).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Etabli à La Seyne-sur-Mer, le 13/08/2026

LE MOINS CHER EN FORMATION

SAS au capital de 10 000 €
Espace Coralia A
424, rue de Lisbonne
83500 LA SEYNE SUR MER
RCS Toulon 790 922 892 00092 - NAF 8559A

Pascal SEGARRA, Président